

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

États financiers au 31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 15
Annexes	16 - 17



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Téléphone : 450 445-6226
Télécopieur : 514 876-5021
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle tire des apports d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement, des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et de financement pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, de l'actif à court terme au 31 mars 2014 et de l'actif net au 1^{er} avril 2013 et au 31 mars 2014.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard
Le 6 juin 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A123715

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

			2014	2013
	Activité	Activité	Total	Total
	Maison	Studios		
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Subventions				
Gouvernement provincial	713 714	108 395	822 109	813 706
Municipalité		71 990	71 990	64 510
Dons d'organismes sans but lucratif	57 671		57 671	199 275
Activités de financement				
Sociétés	14 917		14 917	11 485
Particuliers	68 047		68 047	60 448
Hébergement et loyers	110 463	35 522	145 985	153 895
Repas des visiteurs	5 765		5 765	5 164
Produits d'intérêts	1 172	16	1 188	109
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	11 197	21 529	32 726	29 295
Autres produits	4 199	1 687	5 886	17 787
	<u>987 145</u>	<u>239 139</u>	<u>1 226 284</u>	<u>1 355 674</u>
Charges				
Hébergement et soutien	641 643	44 295	685 938	747 593
Locaux	84 179	26 220	110 399	110 516
Administration	183 837	67 766	251 603	240 737
Intérêts sur la dette à long terme	34 853	42 303	77 156	79 246
Amortissement des immobilisations corporelles	49 362	54 010	103 372	91 751
Perte sur la cession d'immobilisations	2 041		2 041	
	<u>995 915</u>	<u>234 594</u>	<u>1 230 509</u>	<u>1 269 843</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(8 770)</u>	<u>4 545</u>	<u>(4 225)</u>	<u>85 831</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Investi en immobilisations		Affecté		Non affecté		2014		2013	
	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total	Total	Total
Actif net (négatif) au début	\$ 295 163	\$ 95 252	\$ 7 500				\$ 177 872	\$ (18 984)	\$ 470 972	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(38 165)	(32 481)					29 395	37 026	(4 225)	85 831
Investissement en immobilisations corporelles	59 891	74 484				(59 891)	(74 484)			
Actif net (négatif) à la fin	<u>316 889</u>	<u>137 255</u>	<u>7 500</u>		<u>147 376</u>	<u>(56 442)</u>	<u>552 578</u>		<u>556 803</u>	<u>556 803</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

			2014	2013
	Activité Maison \$	Activité Studios \$	Total \$	Total \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(8 770)	4 545	(4 225)	85 831
Éléments hors caisse				
Perte sur la cession d'immobilisations	2 041		2 041	
Amortissement des immobilisations corporelles	49 362	54 010	103 372	91 751
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(11 197)	(21 529)	(32 726)	(29 295)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(185 991)	44 923	(141 068)	17 943
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(154 555)	81 949	(72 606)	166 230
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(82 575)	(13 566)	(96 141)	(413 996)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	86 913		86 913	244 963
Dette à long terme	26 524		26 524	211 174
Remboursement de la dette à long terme	(27 853)	(67 353)	(95 206)	(89 818)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	85 584	(67 353)	18 231	366 319
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(151 546)	1 030	(150 516)	118 553
Encaisse au début	258 920	35 258	294 178	175 625
Encaisse à la fin	107 374	36 288	143 662	294 178

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Situation financière

au 31 mars 2014

	2014		2013
	Activité Maison	Activité Studios	Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	107 374	36 288	143 662
Apports à recevoir	60 104		60 104
Comptes clients et autres créances (note 3)	27 119	4 169	31 288
Frais payés d'avance	3 378	4 671	8 049
	<u>197 975</u>	<u>45 128</u>	<u>243 103</u>
Long terme			
Avances à l'activité Studios, sans intérêt ni modalités d'encaissement	83 916		83 916
Immobilisations corporelles (note 4)	1 338 516	1 658 277	2 996 793
	<u>1 620 407</u>	<u>1 703 405</u>	<u>3 239 896</u>
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	99 502	17 481	116 983
Produits reportés	3 032	173	3 205
Apports reportés de fonctionnement (note 7)	24 829		24 829
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	43 605	66 652	110 257
	<u>170 968</u>	<u>84 306</u>	<u>255 274</u>
Long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	345 173	541 926	887 099
Dus à l'activité Maison, sans intérêt ni modalités de remboursement	83 916		83 916
Dette à long terme (note 9)	632 501	912 444	1 544 945
	<u>1 148 642</u>	<u>1 622 592</u>	<u>2 687 318</u>
ACTIF NET			
Investi en immobilisations	316 889	137 255	454 144
Grevé d'affectations	7 500		7 500
Non grevé d'affectations	147 376	(56 442)	90 934
	<u>471 765</u>	<u>80 813</u>	<u>552 578</u>
	<u>1 620 407</u>	<u>1 703 405</u>	<u>3 239 896</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

L'activité Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liées aux activités de la Maison.

L'activité Studios présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés et des studios.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'activité appropriée au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits des activités Maison et Studios lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Hébergement et loyers

L'organisme comptabilise les produits d'hébergement et de loyers sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants d'hébergement et de loyers sont à payer le premier de chaque mois.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	5 ans
Mobilier, agencements et équipement de cuisine	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes clients	5 605	5 296
Taxes à la consommation à recevoir	20 514	30 355
Autres	1 000	1 438
	<u>27 119</u>	<u>37 089</u>
Activité Studios		
Taxes à la consommation à recevoir	2 538	1 831
Autres	1 631	
	<u>4 169</u>	<u>1 831</u>
	<u><u>31 288</u></u>	<u><u>38 920</u></u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Activité Maison			
Terrain	164 600		164 600
Bâtiment	1 386 617	283 714	1 061 225
Système téléphonique	32 310	23 063	2 704
Équipement médical	22 686	14 615	10 406
Équipement informatique	57 312	44 683	9 304
Mobilier et agencements	88 135	55 382	37 135
Équipement de cuisine	25 027	16 714	7 307
	<u>1 776 687</u>	<u>438 171</u>	<u>1 292 681</u>
Activité Studios			
Terrain	7 530		7 530
Bâtiment	1 897 758	284 664	1 660 538
Mobilier et agencements	72 975	35 322	37 088
	<u>1 978 263</u>	<u>319 986</u>	<u>1 705 156</u>
	<u><u>3 754 950</u></u>	<u><u>758 157</u></u>	<u><u>2 997 837</u></u>

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % (6,5 %; 6,5 % au 31 mars 2013) et est renouvelable le 31 juillet 2014.

Une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances, présentes et futures, est affectée à la garantie de l'emprunt bancaire.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes fournisseurs et charges à payer	32 516	116 682
Salaires et charges sociales à payer	15 793	57 543
Vacances à payer	51 193	49 062
	<u>99 502</u>	<u>223 287</u>
Activité Studios		
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 481	14 175
	<u>116 983</u>	<u>237 462</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 3 450 \$ au 31 mars 2014 (5 432 \$ au 31 mars 2013).

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

7 - APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions obtenues dans le cadre de différents programmes et destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	15 000	42 448
Montant encaissé	9 829	20 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice		(47 448)
Solde à la fin	<u>24 829</u>	<u>15 000</u>

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Activité Maison		
Subventions du gouvernement provincial		
Solde au début	234 176	37 928
Montant encaissé au cours de l'exercice	36 287	199 963
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(6 322)	(3 715)
Solde à la fin	<u>264 141</u>	<u>234 176</u>
Apports privés		
Solde au début	85 907	44 958
Montant encaissé au cours de l'exercice (a)		45 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(4 875)	(4 051)
Solde à la fin	<u>81 032</u>	<u>85 907</u>
	<u>345 173</u>	<u>320 083</u>
Activité Studios		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	298 900	312 870
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 635)	(13 970)
Solde à la fin	<u>291 265</u>	<u>298 900</u>
Subventions municipales		
Solde au début	264 555	272 114
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(13 894)	(7 559)
Solde à la fin	<u>250 661</u>	<u>264 555</u>
	<u>541 926</u>	<u>563 455</u>
	<u>887 099</u>	<u>883 538</u>
(a) Fondation Farha		7 000
Fondation l'Actuel		15 000
MAC Aids Fund		23 000
	<u>-</u>	<u>45 000</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Activité Maison			
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment, 4,85 %, remboursable par versements mensuels de 1 426 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2017	10 961	131 935	142 378
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment, 4,80 %, remboursable par versements mensuels de 2 627 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2017	16 893	313 139	330 549
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment, 4,80 %, remboursable par versements mensuels de 1 951 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2017	15 751	231 032	204 508
	<u>43 605</u>	<u>676 106</u>	<u>677 435</u>
Activité Studios			
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 3,628 %, remboursable par versements mensuels de 2 566 \$, capital et intérêts, échéant en février 2018	12 833	422 013	437 312
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment, 3,628 %, remboursable par versements mensuels de 6 095 \$, capital et intérêts, échéant en février 2018 (hypothèque entièrement remboursée par la SHQ)	53 819	557 083	609 137
	<u>66 652</u>	<u>979 096</u>	<u>1 046 449</u>
		1 655 202	1 723 884
Tranche échéant à moins de un an	110 257	110 257	108 871
		<u>1 544 945</u>	<u>1 615 013</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent à 110 257 \$ en 2015, 116 503 \$ en 2016, 121 502 \$ en 2017 et à 1 306 940 \$ en 2018.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 260 331 \$ (382 750 \$ au 31 mars 2013), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

Passifs financiers garantis

Au 31 mars 2014, la valeur comptable totale des passifs financiers qui sont garantis est de 1 605 202 \$.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant à différentes dates jusqu'en août 2017, à verser une somme de 11 745 \$ pour un photocopieur et les services d'entretien des ascenseurs. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 4 140 \$ en 2015 et 2016, à 2 740 \$ en 2017 et à 725 \$ en 2018.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014
(non audité)

			2014	2013
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SUBVENTIONS				
Gouvernement provincial				
Agence de la santé et des services sociaux – Montréal	713 714	35 260	748 974	737 179
SHQ		73 135	73 135	76 527
Municipalité				
Office municipal d'habitation		71 990	71 990	64 510
	<u>713 714</u>	<u>180 385</u>	<u>894 099</u>	<u>878 216</u>
DONS D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF				
Centraide				162 000
Fondation Farha	20 171		20 171	8 000
MAC Aids Fund	20 000		20 000	24 275
Fondation André Gauthier	10 000		10 000	
GMRC Canada	7 500		7 500	
Abbott Canada				5 000
	<u>57 671</u>	<u>–</u>	<u>57 671</u>	<u>199 275</u>
HÉBERGEMENT ET SOUTIEN				
Salaires et charges sociales	529 301	42 500	571 801	639 904
Nourriture	56 107		56 107	52 875
Fournitures	16 462	504	16 966	14 403
Formation et perfectionnement	3 334		3 334	1 845
Charges locatives	32 274		32 274	33 953
Transport des résidents	3 606		3 606	4 524
Entretien et réparations	559	1 291	1 850	89
	<u>641 643</u>	<u>44 295</u>	<u>685 938</u>	<u>747 593</u>
LOCAUX				
Énergie	30 643	8 349	38 992	30 298
Entretien et réparations	24 762		24 762	37 691
Assurances	16 224	5 850	22 074	19 154
Taxes et permis	12 550	12 021	24 571	23 249
Entreposage				124
	<u>84 179</u>	<u>26 220</u>	<u>110 399</u>	<u>110 516</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014
(non audité)

			2014	2013
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION				
Salaires et charges sociales	113 756	44 355	158 111	159 192
Honoraires professionnels	29 209	2 556	31 765	15 115
Télécommunications	11 806	1 723	13 529	16 286
Assurances responsabilité	6 877		6 877	6 666
Entretien et réparations	5 546	13 870	19 416	24 741
Créances douteuses	403		403	179
Fournitures	7 094	4 809	11 903	8 825
Frais liés aux activités	2 816	138	2 954	1 329
Frais bancaires	1 557	(1)	1 556	2 190
Location d'équipement	1 868		1 868	1 793
Publicité et promotion	2 648		2 648	4 117
Autres charges	257	316	573	304
	183 837	67 766	251 603	240 737